

Les sénateurs

Objectif

Découvrir qui sont les sénateurs

Infos pratiques

Durée

15 minutes

Type

Individuel ou en groupe

Tranche d'âge

6-12 ans

I. Quelles sont les conditions pour devenir sénateur ?

Pour devenir sénateur, il faut avoir au moins 24 ans, ne pas être privé du droit de vote, ne pas avoir eu d'ennuis graves avec la justice et être en règle avec le service national.

Pierre, Ana et Stéphane veulent se présenter aux élections pour devenir sénateur. Qui peut se présenter (entoure son prénom) ?

Pierre

23 ans

Banquier

Paris

Français

Ana

45 ans

Avocate

Marseille

Espagnole

Stéphane

34 ans

Boulangier

Lyon

Français

II. Comment fait-on pour se présenter ?

Quand on veut devenir sénateur, il faut déclarer sa candidature. Pour cela, il faut écrire une lettre à la Préfecture, huit jours avant l'élection, en précisant certaines informations.

Dans la liste suivante, raye les informations qui te semblent inutiles :

Nom

Prénom

Date et lieu de naissance

Nombre de frères et de sœurs

Nombre d'enfants

Loisirs pratiqués

Profession

Profession des parents

Adresse du domicile

Chanteur préféré

Lieu de vote

Nom de l'animal domestique

III. Qui élit les sénateurs ?

Les 348 sénateurs sont élus pour 6 ans, au suffrage universel indirect. En effet, ils ne sont pas élus directement par les Français mais par les « grands électeurs ». Les grands électeurs sont élus, eux, par l'ensemble des citoyens. Il y a environ 160 000 grands électeurs en France.

Dans la liste suivante, coche les grands électeurs :

- Les citoyens de plus de 24 ans
- Les conseillers municipaux
- Tous les citoyens
- Les députés
- Les conseillers régionaux
- Les sénateurs
- Les conseillers départementaux

IV. Qui est ton sénateur ?

Cette activité peut être réalisée en classe à l'aide d'un tableau numérique et d'une connexion internet, ou en salle multimédia.

Si tu veux découvrir qui est ton sénateur, va sur le site de Sénat Junior (junior.senat.fr/les-jeux/les-senateurs.html).

Sur la carte de France, il te faudra cliquer

- sur ta région
- puis sur ton département.

Tu pourras accéder à la liste des sénateurs qui te représentent et découvrir pour chacun d'entre eux une fiche d'identité.